

Après les différentes claques électorales, ce pouvoir n'accepte toujours pas d'avoir été sanctionné et il est clair que le gouvernement Barnier poursuivra une politique régressive battue dans les urnes : accélération d'une politique anti-sociale, en finir avec la protection sociale, développer la précarité en détruisant les services publics...

Dans le même temps, les conditions de rentrée, elles, se dégradent à nouveau. La ministre démissionnaire n'essaie même plus de faire semblant. **Une nouvelle fois, de nombreux les territoires manquent d'enseignant-es. Face aux postes non pourvus, l'Éducation nationale doit recourir une nouvelle fois, massivement et dans l'urgence, aux personnels contractuels.**

UNE NOUVELLE RENTRÉE SOUS TENSION

Mais **comment attirer ces personnels alors que l'attractivité est en berne dans l'Éducation nationale ?** Cela passe inmanquablement par la rémunération, mais les différences académiques de gestion, en fonction des matières ou de l'expérience professionnelle, entraînent des différences de traitement. La CGT Éduc'action les dénonce, comme le manque de cadre national, l'individualisation des carrières, la mise en concurrence des personnels (y compris par la rémunération) ou la casse des cadres collectifs. Elle **dénonce aussi la politique salariale ministérielle qui mise tout sur les primes au détriment du salaire indiciaire**, seule base acceptable d'une réelle rémunération et d'une retraite dans la Fonction publique.

Comment être attractif quand les personnels contractuels ne sont pas payés en temps et en heure (faute aux sous-effectifs dans les services administratifs) et qu'il-elles sont maintenu-es dans la précarité ?

Comment être attractif quand, pour gagner dignement sa vie, les personnels contractuels sont « obligés » d'accepter des conditions de travail dégradées : enchaînement des CDD ou licenciements abusifs malgré un service exemplaire, temps partiels, affectations éloignées et multiples, évaluations arbitraires et poids accrus des chef-fes d'établissement dans les affectations ...

Si le manque récurrent d'enseignant-es pousse l'administration à « fidéliser » les non-titulaires (annualisation des contrats...), ne nous leurrions pas. Il s'agit bien de « gérer » la précarité des personnels et ainsi répondre à une volonté politique de contractualisation des missions de Service public.

Ensemble exigeons l'arrêt de la précarité pour les personnels qui exercent des missions pérennes et la revalorisation salariale de tous les personnels.

Ensemble exigeons des moyens pour la réussite de tou·tes les élèves.

Ensemble exigeons que les droits des personnels contractuels soient respectés.